



CONSEIL PORTUAIRE DES PORTS D'ANDERNOS LES BAINS

Réunion du mercredi 25 juillet 2018

La réunion du Conseil Portuaire des ports ostréicole et du Bety d'Andernos les Bains s'est tenue le mercredi 25 juillet 2018 à 15 heures dans la salle de réunion de l'hôtel de ville d'Andernos les Bains, sous la présidence de Monsieur Jean-Yves ROSAZZA, maire et Président suppléant du conseil portuaire de la commune ; Monsieur Jean TOUZEAU, Président titulaire étant excusé, retenu par d'autres obligations.

	TITULAIRES	SUPPLEANTS
PRESENTS	Eric COIGNAT Stéphanie EVENO Laurent RAMBLA Nicolas MERCIER Jean-Pierre MAURY Julien BECKER Nicolas BONNAT Jacques ESCOLA	Jean-Yves ROSAZZA Bernard LAHAYE Mickaël THIRY Guy BARBOUTEAU Jean-Pierre GERMAIN
EXCUSES	Jean TOUZEAU Stéphane PLET	Bruno SAVY
AUTRES PARTICIPANTS		
Jacques CHAUVET, Vice-président du SMPBA Delphine CATHALA, Direction Départementale des Territoires et de la Mer Cyril CLEMENT, Directeur du SMPBA Bruno LAPIERRE, Directeur adjoint du SMPBA Cédric PECQUEUX – SMPBA Guillaume CESTAC – Agent portuaire SMPBA Philippe SALVAGNAC – Direction départementale de la Protection des Populations Sabine JEANDENAND, Directrice du SIBA Christelle LAMARQUE – SIBA Méline ROTH – Parc Naturel Marin du Bassin d'Arcachon Thierry LAFON, Président du Comité Régional de la Conchyliculture Florence VIVIER, Chargée de Mission CRCAA David LAMOUREUX – CDP MEM 33 Michel FERRON – UNAN 33		

Jean-Yves ROSAZZA accueille l'ensemble des participants, souhaite la bienvenue aux membres du conseil portuaire et procède à l'appel. Le quorum étant atteint, il ouvre la séance pour manifester sa confiance au SMPBA pour régler les difficultés en vue de mieux faire que par le passé avec une nouvelle volonté de gérer les ports de façon coordonnée et concertée.

C'est l'occasion pour chacun de faire état de ses préoccupations, satisfactions, besoins et faire émerger des avis de personnes qui ont envie de collaborer.

Un tour de table est effectué, évoquant les travaux qui ont duré longtemps sur le port, l'aire de carénage, l'entretien de la maline, le dragage de la darse centrale, et l'attribution de cabanes.

- **Etat d'avancement / montée en puissance du SMPBA**

Un point est fait sur le volet Ressources Humaines du SMPBA et la mise en place administrative et financière.

- **Point sur le budget en cours (BP, BS, DM)**

Monsieur THIRY : les emprunts des bassins sont amortis depuis 10 ans (durée totale 20 ans). Qu'auront les professionnels à la fin ?

Le SMPBA explique que les Professionnels règlent une redevance spécifique dont l'objet est constitué des infrastructures d'adduction d'eau de mer. Cette dernière va être homogénéisée en 2019.

- **Information sur la tarification 2018**

Monsieur LAFON : nuance, les redevances sur les quais avec l'engagement du SMPBA à l'entretien sur le long terme.

- **Travaux sur les ports**

Monsieur RAMBAL rappelle que la période de travail des entreprises nautiques et ostréicoles est une contrainte à prendre en compte (notamment la mise à l'eau d'avril-mai). Anticiper pour les prochaines opérations de travaux.

Ce souci est pris en compte par le SMPBA qui n'a pas attribué toutes les places et a pu faire des mouvements sur d'autres ports. Monsieur ROSAZZA propose de travailler la proximité pour anticiper ces difficultés et atteindre l'efficacité et consensualité.

Monsieur LAFON souhaite que l'on recherche dans les solutions du passé ce qui avait été choisi et aujourd'hui abandonné avec les effets.

L'entretien des cabanes a pris du retard. Le travail est payé mais lent et non réalisé (bandeaux pas changés). Il sera intégré dans la programmation en cours de reprise par le SMPBA.

Concernant la sécurisation de la prise d'eau et de la situation de pompage, Monsieur BECKER n'est pas satisfait de l'organisation des astreintes avec des bureaucrates.

Monsieur CLEMENT explique que le SMPBA cherche à mettre en œuvre des redondances techniques pour éviter des pannes sur une installation « vétuste »

Monsieur ROSAZZA souhaite trouver des réponses efficaces puisque cela marchait jusqu'à présent par rapport à l'efficacité et la réactivité.

Monsieur MAURY rappelle qu'un protocole de maintenance avait été établi et qu'il faudrait le remettre en ordre de marche par rapport aux règles élémentaires de bon fonctionnement.

Il est demandé de protéger la prise d'eau (4 piquets + 1 filet).

Monsieur CHAUVET propose de répondre à ce petit besoin technique et de mettre en place une réactivité de gestion de crise.

Monsieur ROSAZZA s'inquiète de voir les usagers d'avoir un ressenti de dégradation du service depuis la mise en place du SMPBA au regard de conserver les choses qui marchent.

NB : Depuis le conseil portuaire : la protection complète de la prise d'eau a été réalisée.

- **Le dragage :**

Le SIBA est interrogé sur l'efficacité de l'opération en 2018. (Etalement plutôt qu'enlèvement, travail au godet avec la marée, pelle sur ponton). La réunion provoquée chez Mickael THIRY a été faite à la demande du CRC et les pêcheurs auraient souhaité y être associés.

Sabine JEANDENAND propose qu'une réunion technique de débriefing puisse se tenir avec les professionnels s'ils le souhaitent et constate également que la qualité du travail réalisé n'est pas à la hauteur des attentes par rapport à la technique à éviter sur un objectif de ce type.

Elle confirme que les volumes (3000m3) ont bien été enlevés (cf les bassins de Quinconces).

Monsieur MAURY rappelle qu'après les travaux les professionnels perdent une heure de marée par jour.

Le SIBA a été saisi sur les besoins de bathymétrie et d'un envasement estimé à 5000 m3 en 2 ans sur le port.

Les professionnels demandent en urgence ce qu'il pourrait être fait pour rattraper les problèmes créés par le dragage. Ils ne demandent pas un retour aux niveaux antérieurs avec le risque de déstabiliser les quais. Mais Sabine JEANDENAND est réticente de faire une action de curage de 20-30 cm qui ne sera pas efficace.

Monsieur CHAUVET souhaite une rencontre rapide entre SIBA et SMPBA pour établir une programmation urgente et une vision à moyen terme.

Monsieur BONNAT : souhaite des précisions sur la perspective d'installation d'un ponton d'attente à l'entrée du port : programmation faite (20/09) avec curage de l'emplacement du ponton et relever le niveau de la bathymétrie du chenal et qui serait envasé. Réunion à organiser d'ici fin août.

NB : Depuis, le dragage du port est prévu à l'automne 2018. Le bassin des quinconces a été vidé par le SMPBA pour obtenir la capacité maximale de stockage des sédiments

- **Règlement de gestion :**

Il sera finalisé à l'automne pour une signature envisagée fin 2018 début 2019.

- **Statuts des restaurants sur le port ostréicole**

Monsieur ROSAZZA rappelle l'évolution progressive des activités sur les ateliers mais ne souhaite

pas une ligne homogène des restaurants.

Comment régulariser les activités et préserver la mixité et l'authenticité des ports par rapport à l'inscription dans le PLU ?

Monsieur MAURY n'est pas d'accord pour donner des droits exorbitants à certains alors que les bâtiments et le complexe ont été financés par des deniers publics, ce qui nécessite de donner une valeur homogène aux murs.

Monsieur CATHALA exprime une certaine réticence sur le lien entre AECM et restauration.

La DDPP rappelle la nécessité d'avoir les agréments pour exploiter les bassins ostréicoles.

Les restaurants n'ont pas eu à ce jour de documents écrits pour stabiliser leur activité.

NB : Depuis le conseil portuaire : Restaurants Titrés, bornage en cours et les Conventions d'Occupations Temporaires sont à venir.

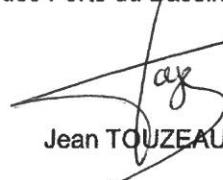
- **Questions diverses**

- Besoin associatif de disposer d'une cabane (à côté de la capitainerie) par rapport aux problèmes de la pérennité ou non de l'occupation (AOT d'un an) et de faire des travaux.

Monsieur CLEMENT rappelle le rôle du CTAOT pour analyser les besoins des usagers en parallèle avec celui des professionnels, d'où la conduite actuelle d'un schéma d'aménagement global.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Le Président du Syndicat Mixte
des Ports du Bassin d'Arcachon



Jean TOUZEAU